

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 6-8

Vereinsnachrichten: SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

Une armée orientée vers l'engagement ou une armée dans la « caisse à sable » ?

Les débats sur les engagements de l'armée doivent tenir compte de la situation actuelle et future. On se rend ainsi compte que les menaces militaires classiques sont remplacées par de multiples scénarii de risques politiques et civils. La question de savoir s'ils exigent l'engagement de force civiles (police) ou de l'armée se présente sous un aspect fondamentalement nouveau.

■ **Col EMG Ulrich Siegrist,**
président central

Analyse de la situation

Les menaces contre la sécurité extérieure se présentent sous la forme d'une déstabilisation de l'environnement international ou d'une violence organisée. Dans les deux cas, elles mettent en danger la sécurité intérieure. Il ne s'agit pas d'attaques militaires et la notion de « défense » perd ses contours. Elle doit être complétée, même partiellement remplacée, par une gamme d'instruments policiers et politico-sécuritaires.

Ce sont surtout des troubles extérieurs « globaux » qui affectent la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse. La sécurité est garantie en premier lieu par une politique extérieure efficace, c'est-à-dire qui vise au maintien de la paix et à la stabilité.

Une armée orientée vers l'engagement ou travaillant dans la caisse à sable ?

Les forces armées sont de plus en plus employées dans le domaine de la politique exté-

rieure (promotion de la paix) ou à l'intérieur pour le soutien des autorités civiles (police), éventuellement lors d'engagements de sûreté sectoriels. Pour de tels engagements, des scénarii de combat dynamique interarmes sont concevables mais plutôt improbables pour une défense classique.

Notre armée doit-elle être orientée vers les engagements pratiques ou se concentrer sur l'instruction et l'équipement purement théoriques ? Il faut répondre à ces questions pour décider de l'orientation de l'armée à l'avenir. Les décisions du Conseil fédéral concernant USIS (Réexamen du système de sûreté intérieure de la Suisse) étaient en principe logiques, mais elles présentaient des lacunes du point de vue de la conception.

Importance des missions

Il apparaît évident que l'instruction des formations en cours de répétition ne peut pas être dûment prise en considération lors d'un engagement du 40 % de l'armée. Dans ses thèses, la SSO a déjà soulevé en 2003 ce problème et a proposé des mesures pour le résoudre. Afin que les formations soient au point

lors d'engagements subsidiaires destinés à prévenir et à maîtriser les dangers existentiels ou lors d'engagements opératifs de sûreté sectoriels, un rapport entre engagement et instruction de 50/50 ne suffit pas. La compétence dans le domaine de la défense n'est donc pas possible avec le gros de l'armée, mais seulement avec une partie de ses forces. Il faudra faire une distinction entre les forces prévues pour les missions visant à la stabilité (*avec priorité à l'engagement et l'instruction*) et les forces pour le combat dynamique (*avec priorité à l'instruction*). Une telle distinction est judicieuse dans la situation actuelle.

Constitution et Plan directeur

Depuis longtemps, avant même l'Armée 95, notre armée ne dispose que sur le papier de la compétence et de la disponibilité à la défense. L'engagement d'une partie des forces armées ne constituerait donc pas une péjoration mais une amélioration de la situation actuelle. Cela ne constituerait pas une bipartition de l'armée, mais plutôt une concentration judicieuse des efforts et des priorités. Cela n'exige pas une modification du



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

Plan directeur, mais constitue une des possibilités (peut-être la meilleure) de le réaliser de manière cohérente. Ni le Plan directeur ni la Constitution ne contiennent des définitions telles que «mission primaire», «mission principale» ou «mission-clé». Le Comité central de la SSO soumettra sa prise de position après avoir analysé tous les avantages et les désavantages, mais il a déjà lancé cette question au début mars.

Même si la Suisse avait 1000 policiers supplémentaires, elle ne pourrait que réaliser 200 positions d'engagement. Les effectifs des corps de police doivent être augmentés, mais ils n'apportent qu'un léger soutien à l'armée. Une réduction du nombre des engagements militaires à moins du 33% des prestations globales est inévitable si on veut réserver à l'instruction le temps et les conditions mentionnés plus haut. En outre, il faut aussi augmenter sensiblement le nombre de militaires en service long et l'attractivité de ce service.

Une armée de milice crédible

Les formations en cours de répétition ne doivent pas être complètement dispensées des engagements subsidiaires. Pendant sa carrière, chaque militaire de milice doit participer deux fois à

un tel engagement. C'est une expérience réelle qui le protège de la mentalité «Caisse à sable». Une armée de milice qui n'est pas employée lors d'engagements réels et qui se limite à la théorie n'est pas crédible.

En ce qui concerne l'effet de l'instruction, il y a certainement une différence si on surveille un grenier vide pendant quatre heures ou si on doit protéger réellement une ambassade ou une station téléphonique; si un bataillon s'entraîne pendant la nuit dans un bois isolé, s'il est responsable de la sûreté d'un aéroport ou doit maintenir des transversales ouvertes pendant plusieurs jours. C'est là qu'on voit la différence entre ceux qui savent conduire et ceux qui savent seulement parler.

Lors de grands engagements, ce sont les états-majors des bataillons qui profitent le plus et non pas les soldats. En revanche, la garde d'une ambassade donne aux soldats et surtout aux chefs de section, une opportunité presque unique (responsabilité entière, y compris la logistique). Pour le chef de groupe, le profit est souvent plus mince. A l'échelon du bataillon, au lieu d'un profit direct, il y a une plage de temps pour l'instruction d'état-major. Dans tous les cas, il faut un nombre adéquat de cours de répétition réservés à l'instruction.

C'est quoi la guerre?

La définition classique de la guerre et de la préparation à la guerre a perdu ses contours. Pourtant, la violence augmente constamment. L'armée ne doit pas se concentrer sur la défense classique, mais sur la résistance à la violence dans un sens plus large. Les engagements militaires sont souvent ennuyeux. Le gros des formations dans les Balkans, en Afghanistan et en Iraq doit surtout garder, protéger, barrer, contrôler, patrouiller, observer, rapporter, relever, cela pendant de longs mois.

Il faut prendre au sérieux les plaintes des soldats en cours de répétition qui trouvent que la garde d'ambassades est ennuyeuse, mais cette plainte n'est ni nouvelle ni surprenante. Ce qui est pourtant surprenant, c'est que certains cadres ont de la peine à maîtriser de telles situations qui font partie de leurs tâches de conduite.

Dans ce domaine, nous avons encore tous du travail. Il ne faut pas lutter contre les missions de l'armée, mais contre ce qui nous empêche de les remplir. Ce ne sont pas les missions qu'il faut contrôler ou corriger régulièrement, mais le nombre et les conditions des engagements ainsi que les *Rules of Engagement*.

U. S.